Conception architecturale du demi-secteur "Art de vivre" - "Eduquer et créer"

Autor(en): **Bill, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **89 (1963)**

Heft 6: **Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-66304

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Conception architecturale du demi-secteur « Art de vivre » - « Eduquer et créer »

par M. BILL, architecte, chef d'équipe

Cette partie du secteur de « L'Art de vivre » a pour thème : « La Culture ».
A la sortie d'Ouchy, les visiteurs, principalement ceux qui viennent de Lausanne, accèdent directement au bâtiment par l'entrée est de l'Exposition. Ils pénètrent sous une toiture de 18 000 m² de surface et de 3,3 m de haut, qui les protège du soleil et de la pluie et qui diffuse une lumière discrète et tamisée. Une partie de cette toiture est surélevée de façon à obtenir deux espaces l'un pour les visiteurs qui ne désirent pas s'attarder, l'autre étant celui des halles d'exposition. Le programme du secteur comprend des activités d'ordre culturel qui ne sauraient être présentées sous une forme conventionnelle, mais qui doivent être montrées « en exploitation », par exemple : le théâtre, la musique, le cinéma, les musées, la radio, les livres, le foyer de la presse, la bibliothèque et le centre d'information comprenant une bibliothèque documentaire. Avec les services de caractère administratif, installés à l'entrée, ce demi-secteur rassemble un très grand nombre d'éléments qui constituent une sorte de petite communauté formant un noyau culturel. La représentation de ces activités sera complétée de groupes tels que la photographie, les arts graphiques, les beaux arts, qui seront intercalés parmi les autres thèmes traités ou seront organisés en exposition indépendante. Ce sera le cas des sections

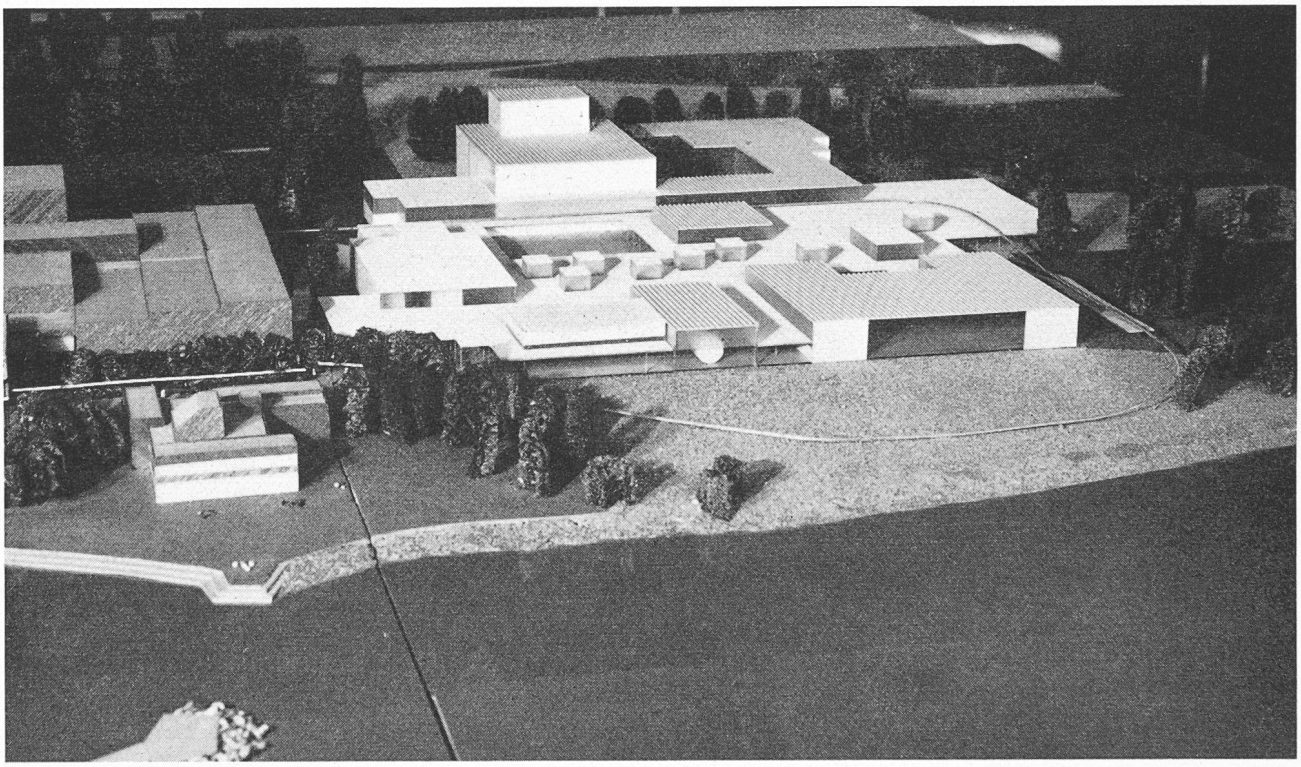

Fig. 14. — Vue de l'ensemble du demi-secteur.

« La Maison et l'Homme » et l'« L'Aménagement du territoire » qui se font suite, et de la section « L'instruction, l'éducation, l'étude ».

Le thème a également, dans une large mesure, déterminé le choix des formes architecturales qui orientent le secteur essentiellement vers l'intérieur. L'éclairage est conçu de telle manière que les objets exposés soient éclairés pleinement, tandis que le visiteur se trouve dans une lumière plus douce, favorisant ainsi l'effet de contraste qui sera semblable à celui produit par une vitrine éclairée.

De deux côtés, des cours extérieures donnent du relief à l'ensemble : la place des Beaux-arts et celle située devant la section « L'instruction, l'éducation et l'étude ».

La structure est composée d'un système de poteaux sur une trame carrée de 5 m de côté dans l'ensemble et dans les halles de 15 m. Il s'agit d'un système de supports à rigoles sur lesquelles reposent les éléments préfabriqués formant la toiture. Les parois extérieures sont composées aussi d'éléments préfabriqués qui, selon les besoins, seront transparents, translucides ou opaques.

L'effet architectural est produit entièrement par le système de construction choisi et par l'articulation rythmique du toit relativement bas, avec les corps de bâtiment plus élevés.